



Pierre Bancilhon <pier.bancilhon@gmail.com>

Dépôts sauvages

2 messages

Pierre Bancilhon <pier.bancilhon@gmail.com>

30 octobre 2017 à 12:07

À : Jeanfrancois Gomes - ADISERE

Cc : Elodia BONEL <elodia.bonel@frapna.org>

Bonjour,

notre association GRENE a constaté deux dépôts sauvages proches l'un de l'autre sur des chemins dont vous avez la gestion.

Ces dépôts de matériaux de construction sont assez conséquents et composés de matériaux très polluants : fibro-ciment amianté, laine de verre, ...

Ils se trouvent sur la commune de Crolles en rive droite sur le chemin qui mène à la digue.

Vous trouverez toutes les informations (géolocalisation, photos) sur notre site :

<https://www.grene38.fr/inventaire-ecologique/decharge-sauvage-recurrente-sur-les-digues-de-lisere-a-crolles/>

<https://www.grene38.fr/inventaire-ecologique/decharge-sauvage-a-crolles-octobre-2017/>

Nous espérons que les sites pourront être rapidement remis en l'état.

Probablement il serait souhaitable que ce chemin ne soit plus accessible aux véhicules non autorisés afin que ces problèmes récurrents cessent.

Cordialement

Pierre Bancilhon

--

06 37 31 41 40

Tire-Clous du Grand Manti : www.tire-clous.frGRENE : www.grene38.fr

Jeanfrancois Gomes - ADISERE <jf.gomes@adisere.fr>

30 octobre 2017 à 14:55

À : Pierre Bancilhon

Cc : Elodia BONEL, Manin Olivier , Buisson Morgane, Michel PINHAS

Bonjour,

Tout d'abord merci pour votre veille environnementale,

cependant, il nous faut corriger vos informations au sujet de la décharge du pré pichat,

le chemin de digue a fait et fait encore l'objet de travaux par le SYMBHI, l'AD n'interviendra officiellement qu'au terme de ceux-ci.

Dans le cadre de ces travaux une barrière et des enrochements ont été posés.

Ces aménagements n'arrêtent visiblement pas les auteurs de ces incivilités.

L'AD dans de ses missions courantes ne pourra pas gérer ce type problème d'autant plus que

ces dépôts sauvages, très localisés seraient à mettre en rapport avec le fonctionnement des déchetteries de la Communauté de communes de Grésivaudan (Crolles).

Dans ces conditions il serait souhaitable d'avoir une concertation avec toutes les communes du secteur pour trouver

une solution « durable ».

Dans l'immédiat nous transmettons votre courriel et vos propositions techniques au SYMBHI , qui pourra intervenir dans le cadre de ses travaux.

cordialement

Jean-François Gomès

AD Isère Drac Romanche
2, chemin des Marronniers | 38100 Grenoble
<http://www.isere-drac-romanche.fr>